Association
des Bibliothécaires
de France

Région Midi-Pyrénées

Bourse Midi-Pyrénées pour le congrès ABF 2024

Le 69e congrès de l'ABF se déroulera à Toulon du 6 au 8 juin 2024.
avec pour sujet L'Action culturelle. Bibliothécaires : la culture de l'action!

L'ABF Midi-Pyrénées propose comme chaque année 2 bourses pour y assister.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?
Les personnes remplissant les critères suivants :
• Les adhérent·e·s ABF à jour de leur cotisation annuelle ou agents d'une collectivité adhérente ;
• Des agent·e·s de catégorie C ou B, des salarié·e·s du privé, des bénévoles ; avec une priorité pour les catégories C et les personnes n'ayant jamais participé à un congrès ou n'ayant jamais bénéficié de cette bourse.

CE QUI EST PRIS EN CHARGE
• L'inscription au congrès, hors repas et soirée.
• Les frais de transport peuvent être pris en charge par le groupe régional auquel est rattaché la·le demandeur·se, sur justificatifs. Les voyages en train sont pris en charge, sans plafond et en seconde classe, sauf si preuve que la première était moins chère (une promotion exceptionnelle par exemple). Toute prise en charge partielle par l'employeur doit être validée préalablement par les différentes parties.
• Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge avec un plafond de 80€ par nuitée.

OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES
• Fournir les justificatifs originaux nécessaires au remboursement de leurs frais ;
• Faire un retour avant fin novembre de cette expérience : les séances auxquelles vous avez assistés, vos impressions, des photos, des anecdotes...

Vous pouvez adresser votre candidature avec une lettre de de motivation à association.abf @ gmail.com
date limite le 5 mai 2024